

M. URIA Jean-Pierre
1 rue des Peupliers
64700 Hendaye
uriajp@free.fr
0641676929

Hendaye, le 29 juillet 2021

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE D'HENDAYE
64700 HENDAYE

Monsieur le Maire,

Je voudrais vous faire part d'un problème posé par les arbustes *Elaeanus Ebbingei* formant une haie de chaque côté de la piste cyclable de la baie de Txingudi. Ce sont des plantes très robustes qui ne nécessitent pas d'engrais, poussent très vite et se taillent très bien. Elles sont idéales pour les haies. Leur seul défaut est que justement, elles poussent trop vite. Il convient de les tailler trois fois par an et surtout de contrôler leur volume. C'est aujourd'hui le cas en hauteur mais pas en largeur.

Une haie d'arbustes contre une piste cyclable doit pousser par rapport au bord de la piste en formant un angle aigu et surtout pas obtus, comme c'est malheureusement pas le cas sur la baie. Ceci afin de permettre d'avoir un espace libre pour le côté droit du guidon lorsque la roue est très proche du bord de la piste cyclable. Je me permets de vous proposer un angle de 80° de chaque côté de la haie.

Si l'on passe d'un angle de 100° à 80° cela fait 20°. Pour une hauteur de 1m cela fait un gain de 40 cms pour chaque côté de la haie, soit un gain total de 80 cms, ce qui est très important.

Une telle taille ne devrait pas se faire au taille haie mais avec une cisaille pour branches ou une scie à main.



Heureusement, l'*Elaeagnus Ebbingei* supporte très bien des tailles sévères à toutes époques de l'année.

Il convient par prudence, de prévoir une marge de sécurité car les branches ainsi taillées seraient beaucoup plus grosses et résistantes que ne le sont les pousses de l'année qui elles peuvent être légèrement frôlées sans risque majeur.

Les très nombreux cyclistes qui empruntent cette magnifique voie pourraient rouler et se croiser tranquillement sans être stressés par de brusques rétrécissements. (voir photo ci-contre).

Un deuxième problème lié à cette variété d'arbuste est qu'à partir du mois d'août, elle développe de très longues et fines branches. Ces pousses n'ont aucune incidence sur les automobiles mais un cycliste qui roulerait sur la route au lieu de la piste cyclable, pourrait être surpris par une telle branche qui viendrait le frapper. Il pourrait alors faire un brusque écart dangereux. Compte tenu de la circulation importante sur cette voie, il convient de veiller sur ce point particulier. Ce n'est pas un travail important comme une taille complète mais simplement il suffit de rabattre les quelques pousses qui s'avancent dangereusement sur la chaussée.

Vous remerciant par avance à l'attention portée à ce courrier d'alerte,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations respectueuses.

Jean-Pierre URIA